

plaçai aussi de nouveau un tampon pour faire plaisir à la malade qui avait beaucoup de confiance dans ce moyen.

Du 7 au 12, même traitement avec pertes moins abondantes. Le 13, je pus introduire mon doigt jusqu'à la place d'insertion du polype, qui était attaché au fond de l'utérus, un peu à gauche. Avec une sonde utérine, je fis le tour du pédicule, ce qui me permit de voir que l'insertion n'était pas large. Le polype me parut avoir deux pouces et demi à trois pouces de longueur, et un pouce et demi à deux pouces dans sa plus grande largeur ; son insertion pouvait avoir un demi-pouce à trois quarts de pouce.

Malgré que les hémorrhagies fussent moins abondantes que dans les premiers jours, ma malade était cependant dans un état très-alarmanant. Elle était très-affaissée ; la paralysie lui ôtait toute son énergie et elle était beaucoup effrayée des pertes continuelles qu'elle faisait. Je lui proposai alors d'enlever le polype, soit par l'excision ou la torsion ; mais elle ne voulut jamais y consentir. Comme elle me manifesta le désir de consulter un autre médecin, le 14, je la vis avec M. le Dr. Rottot, qui ne put pas, non plus, la faire consentir à l'extirpation du polype. Ce que voyant, nous décidâmes d'essayer des injections de teinture d'iode dans l'utérus ; ce que je fis le jour même. J'injectai une once de teinture d'iode dans trois onces d'eau. Dès la première injection, l'hémorrhagie cessa complètement et ne reparut plus. Je continuai cependant les injections iodées jusqu'au 21, où il ne me fut plus possible d'introduire la canule de la seringue dans l'utérus. Dans cet intervalle du 14 au 21, je fis des examens tous les jours ; et à chaque examen je sentais le polype et je voyais le col se resserrer.

Je continuai à traiter ma malade pour sa paralysie, qui disparut graduellement en laissant pourtant des traces ; car il y a encore un léger tiraillement de l'angle gauche de la bouche. Elle est pourtant assez bien pour voir aux besoins d'une famille de dix enfants, sans trop se fatiguer. Elle a commencé à revoir ses règles trois mois après sa maladie, et elles ont toujours continué d'une manière régulière jusqu'aujourd'hui.

Maintenant, messieurs, vous me demanderez peut-être, si je pense avoir guéri ma malade radicalement, et si le polype est entièrement disparu. A cette question, je répondrai, messieurs, je n'en sais rien. Mais je dois vous dire que je suis d'opinion que si le polype n'est pas entièrement disparu, son développement a été arrêté et qu'il est probablement atrophié. Dans tous les cas, l'absence d'hémorrhagie et de douleur chez ma malade, la régularité des règles pendant une année presque révolue, me fait espérer qu'elle est bien guérie ; et le résultat de cette expérience est de nature à me faire essayer le même traitement dans un cas semblable.